Table des matières

[1. Informations préalables 2](#_Toc99468746)

[2. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc99468747)

[2.1 Description des études à réaliser 2](#_Toc99468748)

[2.2 Plan de las feuille de route sectorielle 3R pour les emballages en plastique à usage unique 5](#_Toc99468749)

[2.3 Modalités de recueil des données 5](#_Toc99468750)

[3. Suivi et planning du projet 5](#_Toc99468751)

[4. Engagements spécifiques 5](#_Toc99468752)

[5. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 5](#_Toc99468753)

Volet technique

Aides à l’élaboration de feuilles de route sectorielles 3R pour les emballages en plastique à usage unique

# Informations préalables

Ce document précise **les exigences et les attentes de l’ADEME sur le contenu des livrables à restituer pour la réalisation de feuilles de route sectorielles 3R pour les emballages en plastique à usage unique** portées par les organisations et fédérations professionnelles.

Les projets portant sur **des expérimentations, des investissements ou une autre typologie d’étude** ne sont pas concernés par ce document.

# Description détaillée de l’opération

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du syndicat ou de la fédération professionnelle |  |
| Nombre d’adhérents |  |
| Secteurs étudiés dans le cadre de cette feuille de route |  |

2.1 Description des études à réaliser

Les tableaux ci-dessous reprennent les exigences de l’ADEME en termes de livrables (voir partie 5). Les études déjà réalisées ne sont pas à refaire et ne pourront pas faire l’objet de financement. Indiquer dans le tableau ci-dessous les étapes pour lesquelles vous sollicitez une aide.

Préciser dans chaque case si les études sont faites en interne ou en externe. Pour les études réalisées en externe, indiquer le nom du bureau d’études sélectionné.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Exemple*** | *Etudes déjà réalisées* | *Etudes à réaliser* |
| *Présentation synthétique du secteur* | *En interne* |  |
| *Caractérisation des emballages* |  | *En externe (par XXX)* |

NB : Toutes les lignes doivent être remplies (seules les cases grisées sont facultatives).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC SECTORIEL** | Etudes déjà réalisées | Etudes à réaliser |
| Une présentation synthétique du secteur d’un point de vue socio-économique (structuration du secteur, typologie d’acteurs, tendances de consommation et perspectives, spécificités de marché, imports et exports etc.) |  |  |
| Une analyse du cadre règlementaire (France et Europe) spécifique au secteur pouvant impacter les solutions d’emballage (par exemple, article de loi, décret, règlement européen, règlementation en vigueur en matière d’hygiène et de sécurité sanitaire etc.) |  |  |
| Une définition des principaux couples produit/emballages mise en marché (volumes, tonnages, UVC, canaux de distribution etc.) en distinguant les emballages ménagers des emballages industriels et commerciaux. |  |  |
| Une caractérisation des emballages pour les principaux couples produit/emballages (matériaux utilisés, en détaillant les résines pour les plastiques, et si pertinent, le poids unitaire et les dimensions des différents éléments d’emballages) |  |  |
| Une caractérisation des produits concernés (fragilité, perte en eau, échanges gazeux, conservation etc.) et une qualification des besoins fonctionnels attendus des emballages (protection du produit, chaine logistique, informations générales/légales, usage, marketing etc.) |  |  |
| Un état des lieux en matière de réemploi et de recyclabilité des emballages (exemple : proportion de réemploi à date, recyclabilité à date etc.) |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ANALYSE DES ALTERNATVES ET SOLUTIONS EXISTANTES ET EN COURS DE DEVELOPPEMENT** | **Etudes déjà réalisées** | **Etudes à réaliser** |
| Pour chacun des couples produit/emballages identifiés, une liste des alternatives et solutions aux emballages en plastique à usage unique déjà mis en œuvre sur le marché ou à venir.  |  |  |
| Une qualification des alternatives et solutions identifiées : réponse technique (en matière de réduction, réemploi, recyclage), disponibilité et maturité afin de déterminer une trajectoire d’innovation à moyen et long terme, en cohérence avec l’objectif règlementaire à horizon 2040. |  |  |
| Une sélection des alternatives et solutions les plus pertinentes en fonction des besoins et des enjeux prioritaires du secteur, en distinguant, les options susceptibles d’être rapidement mise en place par le secteur et celles qui nécessitent des investigations complémentaires d’un point de vue technique, économique ou environnementale. |  |  |
| Une identification des acteurs de la chaîne de valeur pour lesquels le choix des alternatives peut avoir des répercussions (notamment metteurs en marché, fabricants d’emballages ou de machines, distributeurs, opérateurs de tri, recycleurs etc.) et une analyse des principales répercussions potentielles, en précisant la manière dont elles ont été identifiées (notamment consultation des acteurs concernés).  |  |  |
| *Une capitalisation des retours d’expériences des solutions alternatives/existantes identifiées (par exemple : coûts, structuration de l’offre, fournisseurs, acteurs concernés, zones de production etc.)* |  |  |
| *Des éléments permettant d’apprécier les potentiels impacts environnementaux des solutions alternatives/existantes identifiées* |  |  |
| *Une identification des acteurs susceptibles d’aider les entreprises dans leurs recherches de solutions.*  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **EVALUATION DES POTENTIELS DU SECTEUR EN MATIERE DE REDUCTION, REEMPLOI ET RECYCLAGE A HORIZON 2025 ET LES PERSPECTIVES A HORIZON 2040** | Etudes déjà réalisées | Etudes à réaliser |
| Sur la base des solutions/alternatives identifiées, une caractérisation des potentiels 3R du secteur (incluant les enjeux de recyclabilité et de réincorporation de matière recyclée) à l’horizon 2025 (délais de mise en œuvre, faisabilité, gains potentiels sur les 3R) et des éléments de perspectives à horizon 2040, etc.) |  |  |
| Une identification des principaux freins et/ou enjeux (par exemple, propriétés techniques attendus des couples produits/emballages, impact sur la production, le conditionnement et la distribution, impact sur le consommateur, enjeux liés à la structuration du marché : import/export, enjeux règlementaires, etc.) |  |  |
| Une identification des principaux leviers ou principales opportunités (par exemple, principales actions possibles sur chacun des 3R, initiatives et projets pilotes en cours ou à déployer, mutualisations possibles avec d’autres secteurs etc.)  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **IDENTIFICATION DES BESOINS ET ACTIONS PRIORITAIRES** | Etudes déjà réalisées | Etudes à réaliser |
| Une identification des besoins en innovation et R&D |  |  |
| Une identification et une évaluation des besoins en termes d’investissements nécessaires en amont et en aval de la chaine de valeur (production, conditionnement, logistique, transport etc.) afin de permettre notamment de dégager de premiers ordres de grandeurs selon les 3R (y compris les investissements déjà engagés). |  |  |
| Une identification des besoins en termes d’analyse de cycle de vie (ACV) au regard des alternatives identifiées, des données existantes (études ACV transposables au secteur, données d’inventaires, pise en compte de l’enjeu biodiversité, données des metteurs en marché etc.) et des possibilités d’études (mutualisées entre secteurs similaires ou individualisées pour prendre en compte les spécificités d’un secteur/d’un produit/d’une alternative). |  |  |
| *Une comparaison des choix d’investissement selon les alternatives/solutions envisagées* |  |  |
| *Une identification des besoins d’accompagnement du secteur, des entreprises et des consommateurs (par exemple, formation, achat, communication, sensibilisation etc.)* |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **TRAJECTOIRE SECTORIELLE ET CALENDRIER PREVISIONNEL** | **Etudes déjà réalisées** | **Etudes à réaliser** |
| Les étapes et jalons à franchir par le secteur (ou de manière transversale avec plusieurs secteurs apparentés si pertinent) pour atteindre les objectifs 3R à court terme (2025), et les perspectives à long terme (2040).  |  |  |
| Un plan d’action détaillé sur les 3R : description de l’action et/ou de l’engagement du secteur, échéances/objectifs cibles, modalités et moyens de travail, et, gouvernance. |  |  |
| Les moyens envisagés pour : assurer le suivi du plan d’action et la centralisation de l’information ; assurer la prise en compte de la confidentialité de certaines données au regard du droit de la concurrence (par exemple consolidation par un tiers de confiance) ; évaluer les gains de performances effectivement constatés sur les 3R (reporting et indicateurs de performances par rapport aux objectifs cibles, résultats observés et éventuels expérimentations pilotes conduites)  |  |  |

2.2 Plan de la feuille de route sectorielle 3R pour les emballages en plastique à usage unique

Décrire le plan de la feuille de route, l’organisation mise en place ainsi que la façon dont les acteurs du secteur vont être impliqués dans la rédaction de cette feuille de route.

2.3 Modalités de recueil des données

Décrire les modalités de recueil des données nécessaires à la réalisation de la feuille de route sectorielle 3R pour les emballages en plastique à usage unique.

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives.

# Engagements spécifiques

En déposant un dossier de demande d’aide pour l'élaboration des feuilles de route sectorielle, le porteur de projet s'engage à respecter les livrables demandés. Pour réaliser cette feuille de route sectorielle, il pourra s'appuyer sur les documents présentés en annexe.

Les études déjà réalisées seront à joindre aux livrables à la fin du projet pour présenter une feuille de route complète à l’ADEME.

Des contrôles de réalisation des opérations seront effectués par l’ADEME. En cas de manquements des bénéficiaires aux engagements liés aux critères d’éligibilité, le remboursement de tout ou partie de l’aide sera exigé.

Le bénéficiaire s’engage également à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation, ou toute autre étude de bilan et d’évaluation des démarches accompagnées).

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Le livrable remis à l’ADEME, sous la forme d’un rapport complet, doit comprendre *a minima* :

* **Un état des lieux / un diagnostic sectoriel initial comportant** :
* Une présentation synthétique du secteur d’un point de vue socio-économique (structuration du secteur, typologie d’acteurs, tendances de consommation et perspectives, spécificités de marché, imports et exports etc.)
* Une analyse du cadre règlementaire (France et Europe) spécifique au secteur pouvant impacter les solutions d’emballage (par exemple, article de loi, décret, règlement européen, règlementation en vigueur en matière d’hygiène et de sécurité sanitaire etc.)
* Une définition des principaux couples produit/emballages mise en marché (volumes, tonnages, UVC, canaux de distribution etc.) en distinguant les emballages ménagers des emballages industriels et commerciaux.
* Une caractérisation des emballages pour les principaux couples produit/emballages (matériaux utilisés, en détaillant les résines pour les plastiques, et si pertinent, le poids unitaire et les dimensions des différents éléments d’emballages)
* Une caractérisation des produits concernés (fragilité, perte en eau, échanges gazeux, conservation etc.) et une qualification des besoins fonctionnels attendus des emballages (protection du produit, chaine logistique, informations générales/légales, usage, marketing etc.)
* Un état des lieux en matière de réemploi et de recyclabilité des emballages (exemple : proportion de réemploi à date, recyclabilité à date etc.)
* **Une analyse des alternatives/solutions existantes et en cours de développement comportant :**
* Pour chacun des couples produit/emballages identifiés, une liste des alternatives et solutions aux emballages en plastique à usage unique déjà mis en œuvre sur le marché ou à venir.
* Une qualification des alternatives et solutions identifiées : réponse technique (en matière de réduction, réemploi, recyclage), disponibilité et maturité afin de déterminer une trajectoire d’innovation à moyen et long terme, en cohérence avec l’objectif règlementaire à horizon 2040.
* Une sélection des alternatives et solutions les plus pertinentes en fonction des besoins et des enjeux prioritaires du secteur, en distinguant, les options susceptibles d’être rapidement mise en place par le secteur et celles qui nécessitent des investigations complémentaires d’un point de vue technique, économique ou environnementale.
* Une identification des acteurs de la chaîne de valeur pour lesquels le choix des alternatives peut avoir des répercussions (notamment metteurs en marché, fabricants d’emballages ou de machines, distributeurs, opérateurs de tri, recycleurs etc.) et une analyse des principales répercussions potentielles, en précisant la manière dont elles ont été identifiées (notamment consultation des acteurs concernés).
* Et le cas échéant (non obligatoire) :
	+ Une capitalisation des retours d’expériences des solutions alternatives/existantes identifiées (par exemple : coûts, structuration de l’offre, fournisseurs, acteurs concernés, zones de production etc.)
	+ Des éléments permettant d’apprécier les potentiels impacts environnementaux des solutions alternatives/existantes identifiées
	+ Une identification des acteurs susceptibles d’aider les entreprises dans leurs recherches de solutions.
* **Une évaluation des potentiels du secteur en matière de réduction, réemploi et recyclage à l’horizon 2025 et les perspectives à horizon 2040 comportant :**
* Sur la base des solutions/alternatives identifiées, une caractérisation des potentiels 3R du secteur (incluant les enjeux de recyclabilité et de réincorporation de matière recyclée) à l’horizon 2025 (délais de mise en œuvre, faisabilité, gains potentiels sur les 3R) et des éléments de perspectives à horizon 2040, etc.)
* Une identification des principaux freins et/ou enjeux (par exemple, propriétés techniques attendus des couples produits/emballages, impact sur la production, le conditionnement et la distribution, impact sur le consommateur, enjeux liés à la structuration du marché : import/export, enjeux règlementaires, etc.)
* Une identification des principaux leviers ou principales opportunités (par exemple, principales actions possibles sur chacun des 3R, initiatives et projets pilotes en cours ou à déployer, mutualisations possibles avec d’autres secteurs etc.)
* **Une identification des besoins et des actions prioritaires comportant :**
* Une identification des besoins en innovation et R&D
* Une identification et une évaluation des besoins en termes d’investissements nécessaires en amont et en aval de la chaine de valeur (production, conditionnement, logistique, transport etc.) afin de permettre notamment de dégager de premiers ordres de grandeurs selon les 3R (y compris les investissements déjà engagés).
* Une identification des besoins en termes d’analyse de cycle de vie (ACV) au regard des alternatives identifiées, des données existantes (études ACV transposables au secteur, données d’inventaires, pise en compte de l’enjeu biodiversité, données des metteurs en marché etc.) et des possibilités d’études (mutualisées entre secteurs similaires ou individualisées pour prendre en compte les spécificités d’un secteur/d’un produit/d’une alternative).
* Et le cas échéant (non obligatoire) :
* Une comparaison des choix d’investissement selon les alternatives/solutions envisagées
* Une identification des besoins d’accompagnement du secteur, des entreprises et des consommateurs (par exemple, formation, achat, communication/sensibilisation etc.)
* **Une trajectoire sectorielle et calendrier prévisionnel comportant :**
* Les étapes et jalons à franchir par le secteur (ou de manière transversale avec plusieurs secteurs apparentés si pertinent) pour atteindre les objectifs 3R à court terme (2025), et les perspectives à long terme (2040).
* Un plan d’action détaillé sur les 3R : description de l’action et/ou de l’engagement du secteur, échéances/objectifs cibles, modalités et moyens de travail, et, gouvernance.
* Les moyens envisagés pour : assurer le suivi du plan d’action et la centralisation de l’information ; assurer la prise en compte de la confidentialité de certaines données au regard du droit de la concurrence (par exemple consolidation par un tiers de confiance) ; évaluer les gains de performances effectivement constatés sur les 3R (reporting et indicateurs de performances par rapport aux objectifs cibles, résultats observés et éventuels expérimentations pilotes conduites)

Et également :

* Une présentation synthétique publique (sous forme de quelques slides ppt) susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée
* Une fiche de synthèse publique (4 pages max)

**Annexe**

Afin d’accompagner au mieux le travail des acteurs économiques dans cette transition, la stratégie 3R propose de premiers éléments de diagnostic et de trajectoires ainsi qu’un cadre pour évaluer et comparer les choix d’investissements :

* Fiches sectorielles[[1]](#footnote-1) : Dans le cadre de l’élaboration de la stratégie nationale 3R, 42 secteurs ont fait l’objet d’une fiche détaillée. Chaque fiche comprend, un premier diagnostic de l’état des lieux du secteur et une évaluation des potentiels de réduction, réemploi et recyclage à l’horizon 2025, en tenant compte des spécificités et des enjeux du secteur (prévalence des emballages en plastique à usage unique, fonctionnalités attendues des emballages, circuits de distribution, cadre et spécificités règlementaires etc.). Des perspectives d’évolution pour 2040 ont également été identifiées. Ces fiches sectorielles fournissent de premières tendances sur la contribution de chaque secteur à l’atteinte des objectifs fixés par le décret 3R, qu’il conviendra de préciser, compléter et ajuster. Ce travail préliminaire constitue ainsi un point de départ pour l’élaboration des feuilles de routes sectorielles qui pourraient être réalisées par les fédérations et organisations professionnelles.
* Fiches types pour modéliser les investissements[[2]](#footnote-2) : Des fiches types ont également été réalisées afin d’aider les acteurs économiques à évaluer et modéliser les investissements nécessaires en tenant compte des enjeux croisés de toute la chaine de valeur selon les alternatives retenues (changement de matériau ou de modèle économique comme le passage au réemploi etc.).

**Dans le cadre du présent dispositif d’aide, les acteurs économiques sont invités à s’approprier ce travail préliminaire et à le décliner à l’échelle de leur secteur pour la réalisation de leur feuille de route sectorielle.** En complément, les acteurs pourront également s’appuyer sur les éléments ci-après pour faciliter et accompagner leur démarche :

* Recommandations à suivre pour la réalisation d’un diagnostic emballage  (ADEME, 2021) : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4339-recommandations-pour-un-diagnostic-emballage.html>
* Etude sur le réemploi des emballages et les alternatives aux emballages plastiques à usage unique (ADEME, 2021) : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5301-reemploi-des-emballages-et-alternatives-aux-emballages-plastiques-a-usage-unique.html>
* Le volet 2 de la stratégie 3R, décrivant les alternatives contribuant aux objectifs du décret 3R et leurs principaux enjeux de déploiement et abordant un certain nombre de sujets spécifiques liés notamment à l’évaluation des impacts environnementaux des alternatives, aux besoins d’investissement, et à l’articulation entre les objectifs 2025 et l’ambition 2040.
1. Voir annexes 5 et 6 de la Stratégie 3R [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir annexe 7 de la Stratégie 3R [↑](#footnote-ref-2)